



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

N°2020/37**Chapitre 7.5 Subventions****Objet : Demande de subvention relative à l'action de promotion et de commercialisation des espaces portuaires de Serre-Ponçon (plan de financement modificatif)**

L'an deux mille vingt, le 30 juin, à 11h00, le comité syndical du syndicat mixte d'aménagement et de développement de Serre-Ponçon s'est réuni en séance ordinaire dans les locaux de la Capitainerie de Serre-Ponçon, à Savines-le-Lac, sous la présidence de Victor BERENGUEL, Président.

Séance du 30 juin 2020

Date de convocation :

08/06/2020

NOMBRE DE MEMBRES :

Effectif statutaire :24

(32 voix)

En exercice : 24 (32

voix)

Membres présents :15

(23 voix)

Membres présents

Vote(s) pour 15 (23 voix)

Vote(s) contre 0

Abstention(s) 0

Secrétaire de séance :

Jessica GIARD

Auxiliaire de secrétaire de

séance :

Christophe PIANA

Etaient Présents :

M. Victor BERENGUEL, Président ; **M. Marc AUDIER**, Conseiller Syndical, **M. Christian DURAND**, Conseiller Syndical, **M. Jean BERNARD**, Rapporteur du budget, **M. Jean-Pierre GANDOIS**, Conseiller Syndical ; **M. Raymond HONORE**, Conseiller Syndical, **Mme Jessica GUIARD** ; Conseillère Syndicale, **M. Pierre VOLLAIRE**, Conseiller Syndical, **Mme Valérie GRECARD**, Conseillère Syndicale ; **M. Patrick PERNIN**, Conseiller Syndical, **M. Jean Michel TRON**, Conseiller Syndical ; **M. Marc VIOSSAT**, Vice Président, **M. Jean CONREAUX**, Vice-Président, **M. Joël BONNAFFOUX**, Conseiller Syndical, **Mme Ginette MOSTACHI**, Conseillère syndicale

Etaient représentés et excusés :

Mme Carole CHAUVET Donne pouvoir à Marc VIOSSAT
Mme Valérie ROSSI donne pouvoir à Joël BONNAFFOUX

Etaient invités et présents :

M. Bruno PARIS, Maire de Puy Sanières, M. Jean-Luc VERRIER, Maire de Prunières, M. Bernard RAIZER, Maire de Sauze du Lac, M. Guimbert FDSIGE, M. Stéphane RUSSO, SPPSP ; M. ALLAMANO CDV 05 ; Mme Géraldine DUVOCHEL EDF

Exposé des motifs :

Le Président rappelle que par délibération n°2020-03 du 31 janvier 2020, le Conseil syndical a approuvé le dossier de demande de subvention Leader relatif à l'amélioration des outils de promotion et de commercialisation des espaces portuaires de Serre-Ponçon. Cette demande de financement portait sur un devis prévisionnel de 62 000 € de dépenses, pour l'essentiel d'équipement (logiciel portuaire et réseau de vidéoprotection).

Après devis complémentaires obtenus depuis lors, le Président expose qu'il convient d'augmenter cette enveloppe pour la porter à 67 000 €.

Par suite, il est proposé la délibération suivante.

VU :

- L'arrêté interpréfectoral n°05-2019-05-13-004 du 13 mai 2019 portant modification des statuts du S.M.A.D.E.S.E.P.,
- La délibération n° 2020-03 du 31 janvier 2020 concernant la commercialisations portuaire sur Serre-Ponçon.

CONSIDERANT :

- Que ces dispositions statutaires prévoient que l'établissement public est notamment compétent en matière de « construction et d'exploitation d'équipements publics touristiques, sportifs ou de loisir » et de « participation aux actions notamment préventives permettant d'améliorer la sécurité sur le lac de Serre-Ponçon » ;
- Que le Pays S.U.D. vient de faire paraître ses derniers appels à projets Leader « Terre vivante, d'accueil et d'équilibre » dont les critères semblent correspondre aux objectifs poursuivis par le S.M.A.D.E.S.E.P. au niveau de son action de « promotion et de commercialisation des espaces portuaires de Serre-Ponçon » ;

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical, réuni le 30 juin 2020 :

- **APPROUVE**, en tant que maître d'ouvrage de l'opération « Promotion et commercialisation des espaces portuaires de Serre-Ponçon » le contenu de ce projet exposé par le Président et en particulier son plan de financement tel qu'il est proposé ci-dessous :

Recettes (€ HT)		Dépenses (€ HT)	
Financements publics (90%)		Investissements	55 900,00 €HT
Feader (60%)	60 300,00 €	Logiciel de gestion portuaire	8 900,00 €
Etat / Région (40%)		Webcam/vidéosurveillance portuaire	43 000,00 €
Autofinancement (10 %)	6 700,00 €	Promotion	1 400,00 €
		Imprévus (5%)	2 600,00€
		Fonctionnement	11 100,00 €TTC
		Fonctionnement des outils (année 1)	
		Alimentation de l'outil, formation des régisseurs intéressés et lamaneurs (0,2 Eq)	9 700,00€€
		Salaires	
		Frais généraux (15%)	1 400,00 €
Total	67 000,00 €	Total	67 000,00 €

- **AUTORISE** le Président du S.M.A.D.E.S.E.P. à solliciter les concours publics qui y correspondent et mener toutes les démarches nécessaires pour finaliser cette opération ;

Ainsi fait, les jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme

Le Président,

Victor BERENGUEL

